

Assemblée de l'association des familles Seydoux de Suisse - 10.09.2016

1. Souhais de bienvenue - ouverture de l'assemblée

André souhaite la bienvenue à la trentaine de membres présents à l'occasion de cette huitième assemblée générale. Il salue particulièrement les personnes présentes pour la première fois ainsi qu'à celles qui ont fait le déplacement depuis les cantons voisins. André donne connaissance de la liste des membres excusés. Une liste des présences est en circulation. Excusée, Oriane Seydoux, secrétaire, est remplacée ce jour par Jean-Bernard Repond qu'André remercie.

André remercie aussi la famille Sciotto qui nous accueille ici au Manoir et où nous aurons l'occasion de partager un apéritif dînatoire tout à l'heure.

2. Nomination des scrutateurs

Serge Seydoux accepte d'officier comme scrutateur.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 12.09.2015

Le PV n'est pas lu, il est à disposition. Aucune remarque n'étant formulée, le PV est approuvé, avec remerciements à son auteure, Oriane Seydoux.

4. Comptes 2015

Jeanine Seydoux, caissière, présente les comptes 2015. Les charges sont de CHF 2129.85 et les recettes de CHF 2556.70, soit un bénéfice de CHF 426.85. Le solde à fin 2015 est de CHF 3849.80. André fournit des précisions au sujet de la réalisation des documents généalogiques. Ce document qui rassemble toutes les informations généalogiques connues a été déposé aux Archives cantonales. Il en a coûté CHF 450.-, montant auquel il faut déduire un don de CHF 100.- effectué par le président.

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

Anne Lambert-Seydoux donne connaissance de son rapport de vérification des comptes. Elle propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2015 et de donner décharge à la caissière, avec ses remerciements.

6. Approbation des comptes 2015 et décharge aux organes responsables

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2015. André remercie Jeanine pour la tenue impeccable de la comptabilité.

7. Fixation de la cotisation 2017

Le comité propose le maintien des cotisations aux mêmes conditions (CHF 20.- pour les membres individuels et CHF 30.- pour les couples). L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

8. Décision à prendre par l'assemblée concernant le rappel des cotisations

Le comité propose de clarifier l'attitude à avoir envers les membres qui ne paient pas leurs cotisations. Ainsi, après deux années de cotisations non payées, les membres ne seront plus considérés comme membres actifs. Ils n'auront donc plus accès à la partie privée, avec mot de passe, du site Internet. L'assemblée approuve à l'unanimité cette manière de faire. L'amendement sera apporté à l'article 10 des statuts de l'association.

9. Rapport du président

André présente son huitième rapport annuel. Il se félicite de la présence de membres réguliers ainsi que de nouveaux membres.

Le comité s'est réuni une fois en avril, il a intronisé le nouveau membre, Gilles Seydoux, il a analysé les comptes et établi une liste de sujets à traiter dans le Bulletin n° 9. Peu de rencontres, beaucoup d'efficacité !

André fait état de la décision surprise de Gilles Seydoux de démissionner du comité. Gilles fait état d'une implication insuffisante. Il souhaite que le comité trouve un membre plus disponible. Dans l'urgence, Alex Roulin a accepté d'assumer l'intérim pour la mise à jour du site. Alex a proposé que Pierre, fils d'Alex, prenne en charge cette mission. Le comité se félicite de cette disposition prise.

André évoque l'état des recherches généalogiques. Il consulte les faire-part mortuaires. Les dates de naissance font encore souvent défaut. 8172 personnes sont enregistrées dans les onze branches connues. Durant l'été, André a passé du temps aux Archives cantonales en vue d'en savoir plus sur la question de la relation entre la branche suisse et la branche française. André a parcouru des documents appelés « Grosses », qui s'apparentent à un répertoire cadastral. Il a ainsi pu tirer des enseignements intéressants. Il a repéré des relations étroites entre les familles Seydoux de Fromentey, de Vers chez Seydoux et de Praz-Mory.

André signale que les échanges avec l'association française ne sont pas nombreux mais réguliers.

André termine son rapport en invitant les membres à donner encore mieux connaissance de notre association.

André a enfin un mot de sympathie pour les membres qui ont perdu des proches depuis la dernière assemblée.

Jeanine prend la parole au nom du comité pour remercier tout particulièrement André et Jean-Bernard, véritable colonne vertébrale de notre association. Les membres présents les applaudissent.

10. Présentation/distribution du Bulletin n° 9

Jean-Bernard présente les sujets qui composent le Bulletin n° 9. Les membres de l'assemblée félicitent et remercient chaleureusement JB.

11. Propositions individuelles et divers

Anne Lambert-Seydoux suggère que l'on organise une fois une grande réunion des diverses branches Seydoux. Anne propose une rencontre plus familiale, hors assemblée. Le comité y réfléchira et fera une proposition.

12. Présentation d'un événement majeur qui fut organisé à Vulruz il y a 40 ans

Jean-Bernard présente une sélection de photographies tirées d'un film réalisé en 1976 par Jean Wohlfender à l'occasion de la Kermesse paroissiale de Vulruz. Ce film super-8 a été transféré sur un DVD à l'initiative de Roland Gobet, qui était alors jeune syndic. Les membres prennent plaisir à commenter chaque image en identifiant les personnes qui y apparaissent.

13. Clôture de l'assemblée

André met un terme à l'assemblée en invitant ses participants à prendre part à l'apéritif dînatoire qui suit. Il est 12h00 lorsqu'il clôt l'assemblée.

PV tenu par Jean-Bernard Repond, 10.09.2016